Commande publique et entités adjudicatrices : de la passation à l’exécution des marchés

Inter **Intra**

Thématique(s)

Droit public

Durée

7 heures

Nombre de séances

1

Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Comprendre le cadre juridique applicable aux entités adjudicatrices
- Savoir élaborer une stratégie d’achat adaptée à une entité adjudicatrice
- Maîtriser les étapes de la passation d’un marché
- Évaluer et prévenir le risque contentieux

Programme

1. Distinguer pouvoir adjudicateur / entité adjudicatrice

2. Les grands principes de la commande publique applicables à l’entité adjudicatrice

- Le principe de la liberté d’accès ;
- Le principe de l’égalité de traitement ;
- Le principe de transparence ;

3. L’élaboration de la commande publique par l’entité adjudicatrice

• En préalable : Diagnostiquer les besoins et définir les prestations attendues :
• Les spécificités pour une entité adjudicatrice :
• Identification des différentes procédures.

4. Les étapes de la passation

• La phase -candidature
• La phase -Offre
• La phase -Négociation
• L’achèvement de la procédure

5. L’exécution du marché

• Recommandations pratiques :
• Identifier le rôle de chacun :
• La modification du marché.
• L’application de mesures coercitives (pénalités, substitution, etc…);
• L’exécution financière du marché

6. Le risque contentieux

• Apprécier et évaluer le risque contentieux
• La gestion des contentieux en phase de passation et d’exécution
• La procédure de règlement des différends

Public concerné

- Commerciaux
- DAF
- Dirigeants d'entreprises
- Juristes

Pré-requis

- Expérience dans l’une des fonctions ciblées

Pédagogie

• Questionnaire de recueil des attentes du participant, en amont de la formation
• Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d’application, cas pratiques)
• Remise d’un support pédagogique dématérialisé à l’issue de la formation
• Evaluation d’acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)

- Questionnaire d’appréciation à chaud, à l’issue de la formation
- Remise du lien visioconférence TEAMS lors de l’envoi de la convocation

Une assistance technique est assurée par votre conseiller Fidal Formations en cas de difficulté de connexion.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site
https://www.fidalformations.fr/contactez-nous

Email
infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone
+33 (0) 1 58 97 10 00

Fidal Formations
4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.
© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.